

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 13321-1:2021

Réseau ouvert de communication de données pour l'automatisation, la régulation et la gestion technique du bâtiment - Systèmes électroniques

Open data communication in building
automation, controls and building
management - Home and building
electronic system - Part 1: Product and

Offene Datenkommunikation für die
Gebäudeautomation und
Gebäudemanagement - Elektrische
Systemtechnik für Heim und Gebäude -

03/2021



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 13321-1:2021 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 13321-1:2021.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE ^{ILNAS-EN 13321-1:2021} **EN 13321-1**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Mars 2021

ICS 35.240.67; 97.120

Remplace l' EN 13321-1:2012

Version Française

Réseau ouvert de communication de données pour l'automatisation, la régulation et la gestion technique du bâtiment - Systèmes électroniques pour la maison et le bâtiment - Partie 1 : Spécification des produits et des systèmes

Offene Datenkommunikation für die
Gebäudeautomation und Gebäudemanagement -
Elektrische Systemtechnik für Heim und Gebäude - Teil
1: Produkt- und Systemanforderungen

Open data communication in building automation,
controls and building management - Home and
building electronic system - Part 1: Product and system
requirements

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 18 janvier 2021.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
Introduction	4
1 Domaine d'application	5
2 Références normatives	5
3 Termes et définitions	6
4 Exigences	6